

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1955 B 00083 Numéro SIREN : 553 820 838 Nom ou dénomination : SAMFI - INVEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt 7472

SAMFI-INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 57.800.000 euros
Siège social : Rue du Poirier
14650 CARPIQUET
RCS CAEN 553 820 838

EXTRAT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt-deux septembre à quinze heures,

Les associés de la Société **SAMFI-INVEST**, Société par actions simplifiée au capital de 57.800.000 euros, dont le siège social est situé à CARPIQUET (14650) – Rue du Poirier, immatriculée sous le numéro 553 820 838 RCS CAEN (ci-après dénommée la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

[...]

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer :

La société TOOB FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 6 Bis Place d'Armes – 50400 GRANVILLE
RCS COUTANCES 979 138 773

En qualité de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

La société TOOB FRANCE exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les statuts de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

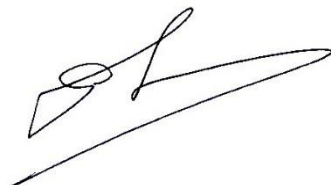
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés présents.

Pour extrait certifié conforme
Alain SAMSON
Président de la Société

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.